LA FNCCR AU CŒUR DE LA DÉCISION POUR LES SERVICES PUBLICS LOCAUX

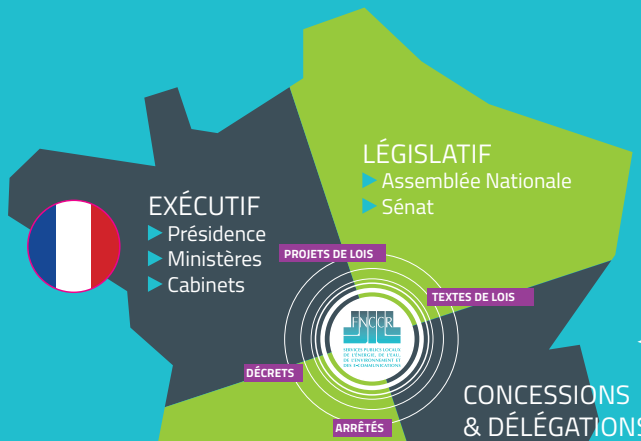

La FNCCR intervient à tous les stades de la concertation et de l'élaboration des textes réglementaires pour porter la voix des collectivités locales et défendre les intérêts de ses adhérents.

La FNCCR négocie pour ses adhérents des modèles de contrats, les conseille en matière de statuts et œuvre à la mise en place de conventions de partenariat afin de favoriser les projets innovants.

NOS MISSIONS

Accompagnement des collectivités

Veille et expertise sectorielles

Représentation des adhérents

Centre de ressources techniques et juridiques

Dialogue et partage d'expériences

territoire d'énergie · cycle de l'eau · territoire numérique

À VOS CÔTÉS POUR LA GESTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

LA FNCCR ACCOMPAGNE SES ADHÉRENTS DANS L'ORGANISATION TECHNIQUE, ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX EN RÉSEAU ET DES ACTIVITÉS QUI LEUR SONT LIÉES.

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation de services publics locaux (énergie, eau, numérique). Organisme représentatif, elle regroupe à la fois des collectivités (communes, communautés, métropoles, syndicats d'énergie, départements, régions…) qui délèguent les services publics et d'autres qui les gèrent elles-mêmes (régies, SEM, coopératives d'usagers…).
Elle rassemble plus de 850 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.

FNCCR
SERVICES PUBLICS LOCAUX DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES E-COMMUNICATIONS

Fédération nationale des collectivités concédantes et régies
20 bd Latour-Maubourg 75007 Paris
www.fnccr.asso.fr
fnccr@fnccr.asso.fr
01 40 62 16 40

PROGRAMME ACTEE Financer et accompagner la rénovation énergétique des bâtiments publics

Contactez nos experts de la rénovation énergétique des bâtiments publics

La FNCCR c'est aussi :

fep FRANCE EAU PUBLIQUE · AARHSE · francedataréseau

FNCCR - 2023 - Service communication - Photos : Adobe Stock- SDEF - TE38 - TE42 - SYDEV - SIEP du Santerre

LES SERVICES PUBLICS LOCAUX EN RÉSEAU

- Depuis 1934 -

FNCCR
SERVICES PUBLICS LOCAUX DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES E-COMMUNICATIONS

territoire d'énergie · cycle de l'eau · territoire numérique

La FNCCR défend la cohésion nationale grâce à la mutualisation et à la solidarité entre les territoires

Organisme représentatif et diversifié, la FNCCR fédère à la fois des collectivités qui gèrent elles-mêmes des services publics locaux ou qui en délèguent la gestion à des entreprises privées.

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Créée en 1934, la FNCCR est une association nationale de collectivités locales et de groupements de collectivités entièrement dévolue à l'organisation et à la gestion performante de services publics locaux dans les domaines de l'énergie, de l'eau, du numérique et des déchets.
Elle accompagne aussi ses adhérents dans les activités liées à ses services publics : éclairage public, mobilités (électriques, GNV, hydrogène), systèmes d'information géographique, mutualisation informatique.

Financée par ses membres, la FNCCR exprime en toute indépendance leur point de vue collectif, notamment lors de la préparation des textes législatifs et réglementaires, dans le cadre de négociations avec les pouvoirs publics et les entreprises délégataires. Elle siège dans de nombreux organismes nationaux à caractère décisionnel ou consultatif.

La FNCCR défend la cohésion nationale grâce à des outils de mutualisation et de péréquation efficaces et ciblés. Elle appuie la coopération intercommunale à une échelle suffisamment importante pour doter les services publics de moyens humains et matériels adaptés aux besoins des usagers.

La FNCCR publie des lettres d'information et des analyses sectorielles. Elle apporte à ses adhérents un cadre d'échanges et de réflexions, ainsi qu'un appui opérationnel, grâce à son expertise technique et juridique.
Elle élabore notamment des guides et des modèles contractuels destinés à faciliter le dialogue et le partenariat public-privé.

Distribution publique d'électricité et de gaz

Territoires intelligents et objets connectés
•
Gestion de la donnée

Efficacité énergétique des bâtiments publics
•
MDE

Énergies renouvelables
•
Réseaux de chaleur et de froid

La FNCCR regroupe plus de **850 collectivités** et établissements publics en France métropolitaine et d'outre-mer.

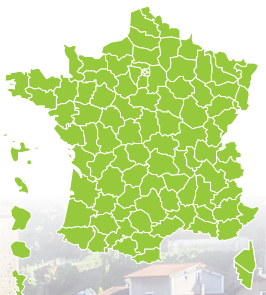

EPCI
MÉTROPOLES
SYNDICATS
RÉGIES
DÉPARTEMENTS
RÉGIONS
COMMUNES
SEM / SPL
...

LE CYCLE DE L'EAU AU CŒUR DES POLITIQUES LOCALES

L'EAU EST UN ÉLÉMENT CLÉ DE SERVICES PUBLICS ESSENTIELS RELEVANT DU BLOC COMMUNAL : LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE, L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES, LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES, LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS, ETC.

Dans un cadre réglementaire évolutif et dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques comme aux attentes sociétales, la FNCCR accompagne ses collectivités adhérentes pour un service public de l'eau performant.
La Fédération plaide pour des niveaux d'organisation et des modes de gouvernance permettant de renforcer le rôle et les capacités des territoires. Par ses actions elle vise à améliorer l'efficience de l'action publique tout en garantissant transparence et proximité avec les citoyens-usagers.
La FNCCR encourage également les collectivités à considérer l'eau comme élément intégrateur de leurs politiques en s'appuyant sur des logiques de solidarités indispensables à l'avenir des territoires telles que : la protection des ressources, le financement des réseaux, la gestion du risque inondation, l'accès aux services pour tous, tout en conciliant les besoins des territoires urbains et ruraux et en considérant les liens entre l'amont et l'aval.

Aménagement numérique
•
E-administration

Cycle de l'eau
•
Assainissement

Mobilité décarbonnée

Déchets
•
Économie circulaire

LES COLLECTIVITÉS ORGANISENT LES SERVICES PUBLICS D'ÉNERGIE

PROPRIÉTAIRES DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION, LES AUTORITÉS ORGANISATRICES DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE (AODE) DÉLÈGUENT LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE À DES OPÉRATEURS DANS LEUR TERRITOIRE.

Les AODE organisent et contrôlent ces services publics en lien étroit avec les concessionnaires (Enedis, EDF, GRDF, entreprises locales de distribution...) ou des délégataires.
L'ouverture des marchés européens de l'énergie à la concurrence a progressivement conduit les collectivités à développer d'autres missions pour la protection des consommateurs, les achats groupés d'énergie ou les smart-grids.
Pour renforcer le service public, l'ancrer davantage dans les territoires et engager la transition énergétique locale, les AODE investissent quelque deux milliards d'euros chaque année.
Ces investissements concernent les réseaux électriques, et la construction ou la modernisation d'autres infrastructures tels que l'éclairage public, les bornes de charge pour véhicules (électriques, bioGNV, hydrogène), la production d'énergies renouvelables (solaire, biomasse, méthanisation...). Dans ce domaine, la FNCCR intervient notamment sur les questions de réseaux de chaleur et de froid et de performance énergétique des bâtiments publics (programme ACTEE).

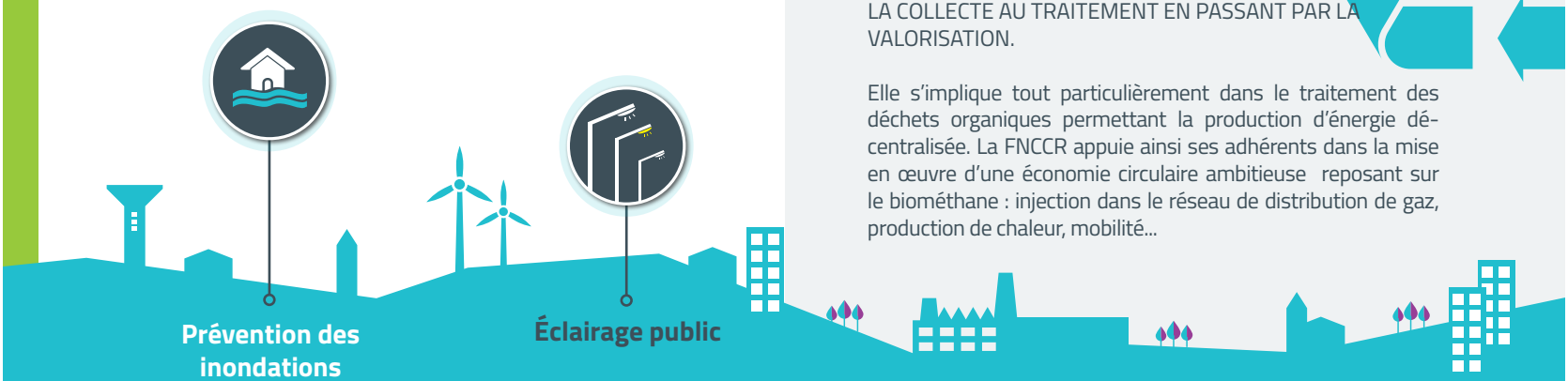

RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

LA FNCCR REGROUPE DES COLLECTIVITÉS LOCALES IMPLIQUÉES DANS LE DÉPLOIEMENT DE RÉSEAUX TRÈS HAUT DÉBIT, DES TERRITOIRES INTELLIGENTS ET LA GESTION DES DONNÉES.

La FNCCR accompagne les collectivités dans leur stratégie de déploiement des réseaux très haut débit fixes et mobiles ainsi que des objets connectés.
Elle milite pour favoriser la péréquation à l'échelle de grands territoires et pour la défense des réseaux d'initiative publique.
La FNCCR œuvre pour une meilleure gestion, utilisation et sécurisation des données par les collectivités, dans le cadre de leurs missions de service public (énergie, eau, transports ...).
La FNCCR soutient la mise en œuvre d'achats groupés et de structures de mutualisation informatique sur l'ensemble du territoire national.

ENGAGER LES TERRITOIRES DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LA FNCCR ACCOMPAGNE LES COLLECTIVITÉS RESPONSABLES DE LA GESTION DES DÉCHETS, DE LA COLLECTE AU TRAITEMENT EN PASSANT PAR LA VALORISATION.

Elle s'implique tout particulièrement dans le traitement des déchets organiques permettant la production d'énergie décentralisée. La FNCCR appuie ainsi ses adhérents dans la mise en œuvre d'une économie circulaire ambitieuse reposant sur le biométhane : injection dans le réseau de distribution de gaz, production de chaleur, mobilité...